

# Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Voltaire - BTS - Services - Tourisme (7492)

## Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Voltaire - BTS - Services - Tourisme (7492)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	4	69	15	22	26	11
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac professionnels	31	381	104	153	26	11

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le diplôme préparé en formation initiale prévoit 12 semaines de stage sur l'ensemble des deux années. En outre les étudiants participent à des actions proposées par des professionnels du tourisme. L'accent est mis sur l'ouverture à l'international.

Objectifs de la formation : maîtrise des communications écrites et orales en langues étrangères ; connaissance des destinations françaises et mondiales ; capacité à proposer, conseiller et vendre des prestations touristiques ; gestion d'un point de vente ; conception de séjours et voyages ; promotion du patrimoine touristique local et régional ; maîtrise d'outils informatiques et multimédias ; accompagnement de touristes ; participation à l'organisation d'événements.

Les disciplines enseignées sont : la culture générale et l'expression, la communication en langues vivantes étrangères, la gestion de l'information touristique, la gestion de la relation client, le tourisme et le territoire, le droit du tourisme, la mercatique et la conception de prestations touristiques, une étude personnalisée encadrée et un atelier de professionnalisation (stages et actions avec les professionnels).

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel tertiaire. Il doit avoir un bon niveau en langues étrangères (deux langues obligatoires), avoir le sens du contact, être aimable et souriant. Il doit aussi avoir envie de travailler en équipe.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée des professeurs enseignant dans la section de BTS a examiné les dossiers.

Les critères pris en compte sont :

- Les notes et appréciations dans les disciplines de première et de terminale
- Les notes des épreuves anticipées de première pour les séries générales et technologiques
- Pour les candidats bacheliers des années précédentes : les notes obtenues au baccalauréat et le parcours depuis son obtention
- Les motivations formulées dans le projet de formation et dans la rubrique Activités et centres d'intérêts

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Dans la majorité des cas, les candidats présentent les documents nécessaires à l'examen de leur dossier et démontrent leur motivation. Cependant certains postulants ont de faibles résultats, ou ne démontrent pas suffisamment d'aptitudes à l'orientation envisagée en raison de l'absence de toute continuité ou d'un niveau scolaire jugé trop insuffisant dans les enseignements clefs de la formation (langues, français, histoire/géographie).

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	- Les notes et appréciations dans les disciplines de première et de terminale - Les notes aux épreuves anticipées de première pour les séries générales et technologiques - Pour les candidats bacheliers des années précédentes : les notes obtenues au baccalauréat et le parcours depuis son obtention		- Les bulletins : notes et appréciations en langue, en histoire géographie, en enseignement général et technologique, et les appréciations du conseil de classe - Résultats éventuels du bac - Sur la fiche Avenir, d'abord les appréciations du professeur principal concernant la méthode de travail, l'autonomie, l'engagement citoyen, et la capacité à s'investir. Puis, l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	- Les appréciations dans les disciplines de première et de terminale		- Les appréciations sur les bulletins - Sur la fiche Avenir, les appréciations du professeur principal concernant la méthode de travail, l'autonomie, l'engagement citoyen, et la capacité à s'investir	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- Les motivations formulées dans le projet de formation	- Les motivations formulées dans le projet de formation et dans la rubrique Activités et centre d'intérêts	- Le projet de formation : détail du parcours, arguments de motivation exprimés - Sur les Activités et centre d'intérêts : uniquement la valorisation des informations en lien avec l'orientation envisagée	Essentiel
Engagements, activités et	Aucun critère défini pour ce			

centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	champ d'évaluation			
------------------------------------------------------------	--------------------	--	--	--

**Signature :**

Florence BLANCHARD,  
Proviseur de l'établissement Lycée Voltaire